

Grande Aigrette

Ardea alba



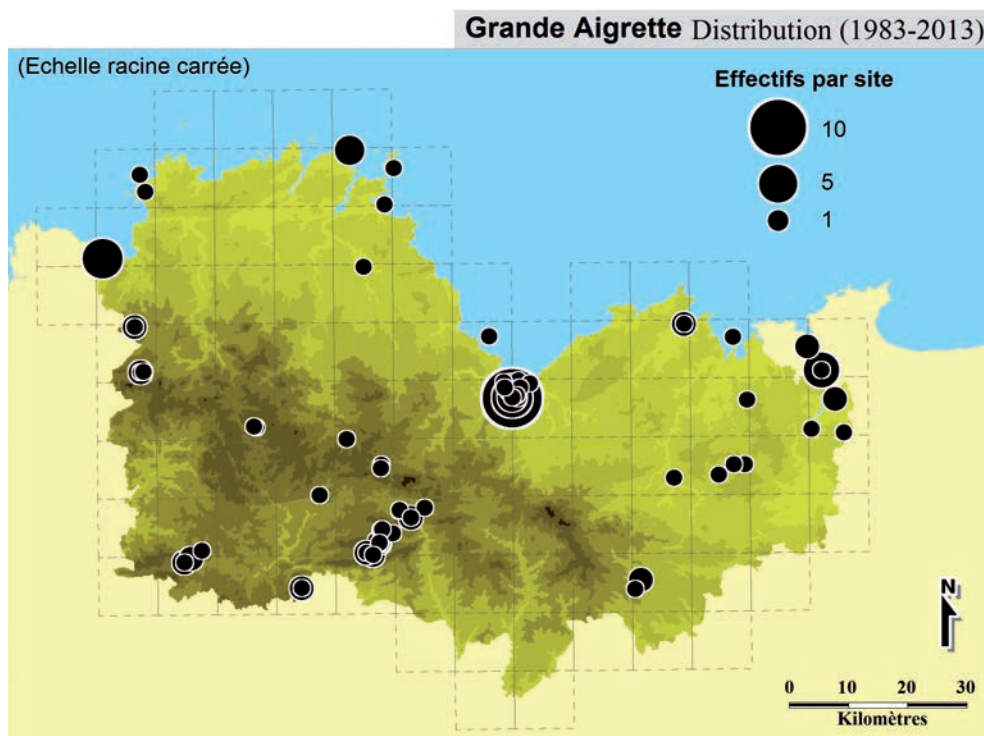
Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique, la Grande Aigrette se répartit largement dans les zones tempérées et tropicales du globe. En Europe, elle niche principalement dans les grandes zones humides de l'est, la grande majorité de la population se trouvant en Autriche, Hongrie et Roumanie. L'espèce connaît une expansion à l'ouest à partir de 3 points: la plaine du Pô en Italie, les Pays-bas (mais la population reste réduite) et le lac de Grand Lieu en France avec une 1^{re} nidification avérée de 2-3 couples en 1994. Depuis la population n'a cessé de croître pour atteindre 29 couples en 2000 et 142 couples en 2007. De ce site, l'espèce semble conquérir de nouveaux sites favorables principalement vers l'est du pays (Brière, Brenne et baie de Somme). Deux autres zones humides françaises accueillent des populations plus réduites: la Dombes et la Camargue. En Bretagne, l'espèce est de plus en plus fréquente tout au long de l'année à la fois sur le littoral et dans les terres, profitant du dynamisme des populations nicheuses voisines de Loire-Atlantique.

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, la Grande Aigrette est observée régulièrement à partir des années 2000. L'absence de données entre 1993 et 2000 reflète le caractère occasionnel de l'espèce à cette période. Désormais, la Grande Aigrette est un hivernant régulier, particulièrement autour des étangs de l'ouest du département. Les effectifs observés restent toutefois très limités (généralement 1 ou 2 individus). Plus qu'un étang en particulier, il semble que ce soit bien un réseau de zones humides qui attire la Grande Aigrette en hiver. Ainsi, les différents étangs autour de Saint-Gilles-Vieux-Marché ont accueillis ce héron chaque année depuis 2004, excepté en 2011 (peut être un manque de prospection). Les étangs isolés comme celui du Moulin Neuf (Plounérin) ne présentent pas la même régularité pour l'hivernage. L'espèce n'y a hiverné qu'en 2011 et 2012. Par contre, ce site est très fréquemment visité lors du passage postnuptial, et ce depuis longtemps puisque la donnée la plus ancienne pour l'espèce (22 septembre 1977),



Auteur : Frédéric Guyomard

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Grande Aigrette

Ardea alba



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

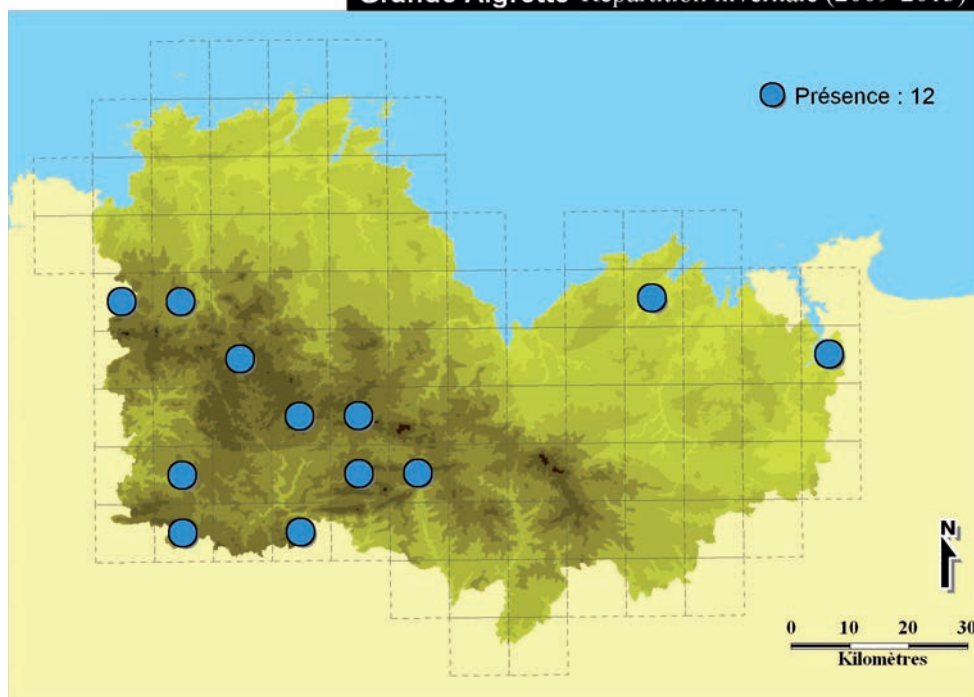
G.E.O.C.A

concerne justement ce site. La migration postnuptiale est assez marquée dans le département. De nombreuses observations sont faites entre le mois de juillet et le mois d'octobre, avec un pic en août. Les zones de stationnement pendant cette migration se trouvent à la fois sur le littoral (estuaire de la Rance, baies de Saint-Brieuc et de Paimpol) et sur les grands étangs de l'ouest (Moulin Neuf, Beffou et autour de Glomel). Les groupes peuvent alors être plus conséquents qu'en hiver avec par exemple un record de 10 oiseaux le 8 octobre 2007 à Bourienne (Langueux). Le passage pré-nuptial n'est signalé que depuis 2010, soit en baie de Saint-Brieuc soit sur quelques petits étangs intérieurs (Bosméléac et les étangs de Saint-Gilles-Vieux-Marché).

Tendances et perspectives

La Grande Aigrette est devenue un hivernant régulier du département et un suivi plus régulier des étangs intérieurs permettra peut être de confirmer cette tendance à la hausse. Au regard de la dynamique globale de la population issue de Grand-Lieu, l'installation de l'espèce dans le département est possible. Malgré cette dynamique actuelle, il est bon de rappeler que l'espèce a subi de nombreuses persécutions, comme de nombreuses espèces piscivores, depuis le début du XIX^e s. jusqu'à sa protection dans les années 1960 et reste une espèce menacée dans le pays (et un nicheur *Quasi-Menacé* sur la Liste Rouge nationale ; **U**).

Grande Aigrette Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Frédéric Guyomard

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département

